

Paris, le 30 septembre 2019

**Arnaud MALAISÉ**  
**Régis METZGER**  
**Francette POPINEAU**  
**Co-Secrétaires généraux**

A

**Madame Anne-Marie LEVEQUE**  
Directrice générale des Ressources Humaines par  
intérim  
Ministère de l'Éducation nationale  
72 rue Regnault  
75013 Paris

**Objet : Notification de négociation préalable dans le cadre d'une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève**

Madame la Directrice,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 28 août 2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève national pour les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré, d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale exerçant dans les écoles, les établissements du second degré et les établissements spécialisés.

Dans ce cadre, les motifs du préavis de grève à compter du 14 octobre 2019 jusqu'au 22 décembre 2019, sont les suivants :

- Les conditions de travail des personnels se sont détériorées sous le coup des injonctions contradictoires et des réformes menées sans concertation avec la profession, faisant perdre tout son sens au travail. Dans ce contexte, les situations de souffrance au travail se multiplient.
- Les charges incombant aux directrices et directeurs d'écoles, et plus largement aux équipes enseignantes, ont atteint un niveau inquiétant mettant en cause leurs conditions de travail et leur santé.

Le ministère de l'Éducation nationale doit prendre toute la mesure de la situation de l'École de la République, apporter des réponses urgentes pour un meilleur fonctionnement et garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail de l'ensemble de ses personnels.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Co-secrétariat  
Francette POPINEAU

